Référentiel « Officiel Natation Course »	Commission Fédérale des Juges et Arbitres
Le starter & le départ	Fiche : FFN-NC-Off-SW 2.3 & SW 4 Version : du 11 mai 2020

Cette fiche traite spécifiquement la fonction de « starter », et vient compléter la fiche « Les officiels » qui présente le tronc commun à tous les officiels quel que soit leur niveau.

Pour mémoire, la qualification de starter est optionnelle et vient en complément du titre de juge.

Cadre Réglementaire :

SW 2.3 Starter

SW 2.3.1 Le starter doit avoir un contrôle total des nageurs à partir du moment où le juge-arbitre les place sous son contrôle (article SW 2.1.5) jusqu'au début de la course. Le départ doit être donné conformément à l'article SW 4.

SW 2.3.2 Le starter doit signaler au juge-arbitre tout nageur qui retarde le départ, refuse de respecter un ordre, ou commet tout autre acte qualifié d'inconduite au moment du départ, mais seul le juge-arbitre pourra disqualifier ce nageur pour ce retard, cette désobéissance ou cette inconduite.

SW 2.3.3 Le starter doit avoir le pouvoir de décider si le départ est correct, sous réserve de la décision du Juge-Arbitre.

SW 2.3.4 Lorsqu'il donne le signal de départ d'une épreuve, le starter doit se tenir sur le côté du bassin à environ cinq mètres de l'extrémité du bassin où a lieu le départ, de sorte que les chronométreurs puissent voir et/ou entendre le signal de départ et que les nageurs puissent l'entendre.

Précision concernant les fautes au départ :

SW 2.1.6 Pour prononcer une disqualification pour une faute au départ avant le signal de départ, la faute doit avoir été observée par le starter et le juge-arbitre.

SW 4 Le départ

SW 4.1 Pour les courses de Nage Libre, de Brasse, de Papillon et de Quatre Nages Individuel, le départ doit s'effectuer par un plongeon. Au long coup de sifflet (article SW 2.1.5) du juge-arbitre, les nageurs doivent monter sur le plot de départ et y rester. A la commande " Take your marks " (" à vos marques " en français) du starter, ils doivent immédiatement prendre une position de départ avec au moins un pied à l'avant des plots de départ. La position des mains est indifférente. Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le starter doit donner le signal de départ.

SW 4.2 Le départ en Dos et dans les courses de Relais 4 Nages se fait dans l'eau. Au premier long coup de sifflet du juge-arbitre (article SW 2.1.5), les nageurs doivent immédiatement entrer dans l'eau. Au deuxième long coup de sifflet, les nageurs doivent retourner sans délai à leur position de départ (article SW 6.1). Lorsque tous les nageurs ont pris leur position de départ, le starter doit donner l'ordre " Take your marks ". Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le starter doit donner le signal de départ.

SW 4.3 Aux Jeux Olympiques, aux Championnats du Monde et dans les autres épreuves de la FINA, l'ordre " Take your marks " doit être donné en anglais et le départ doit être assuré par des haut-parleurs, montés sur chacun des plots de départ.

SW 4.4 Tout nageur partant avant le signal de départ sera disqualifié. Si le signal de départ est émis avant que la disqualification ne soit déclarée, la course continuera et le nageur ou les nageurs seront disqualifiés à la fin de la course. Si la disqualification est déclarée avant le signal de départ, le signal ne doit pas être donné, mais les nageurs restants doivent être rappelés, et le starter redonne le départ. Le Juge-arbitre reprend la procédure de départ à partir du long coup de sifflet (le second pour le dos) conformément à l'article SW 2.1.5.

Interprétation (FINA) :

Quand tous les nageurs sont immobiles (SW 4.1), tout nageur qui bouge avant le signal de départ doit être disqualifié si son mouvement est observé à la fois par le starter et par le juge-arbitre (SW 2.1.6). Si un dispositif de chronométrage vidéo est disponible (FR 4.7.3), il pourra être utilisé pour vérifier la disqualification.

Réglementation propre à la FFN (annuel règlement) :

Cas des compétitions individuelles :

Application de la règle FINA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs de catégories jeunes et au-dessus, quel que soit le type de compétition : animation ou référencée. **Exception pour les compétitions de nageurs Avenirs, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition.**

Cas des compétitions par équipes :

Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de “deux départs” est applicable (rappel par le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.
A noter qu’une épreuve de relais nagée lors d’une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle. Il n’y a donc pas de rappel pour un départ anticipé.

Commentaires / Précisions :

Pour les nageurs, le départ est une phase essentielle de la course et un facteur clé de la performance. En conséquence le starter y tient une responsabilité importante. Pour cela le starter doit être capable de rester concentré sur sa mission pendant toute la durée des réunions et de garder une bonne maîtrise de ses départs sans être influencé par son environnement et les nageurs.

Avant le début de la compétition, le starter doit

1. Repérer l’endroit où il sera positionné pour donner les départs, et le cas échéant l’organiser, en respectant les règles suivantes :
    a. Avoir une bonne vision du juge-arbitre et être vu par lui
    b. Avoir une bonne vision sur tous les nageurs
    c. Etre isolé pour ne pas être perturbé (nageurs, entraineurs, parents, public, officiels, …)
2. Tester son matériel
    a. Son sifflet
    b. L’équipement automatique lorsqu’il est prévu. Dans ce cas il doit vérifier les réglages et s’assurer qu’il n’y aura pas d’effet larsen.

Le départ est une phase essentielle de la course et le starter a un rôle clé. **Son commandement doit être clair et fort, sans être crié. Il s’agit simplement d’une invitation aux nageurs ou nageuses à se mettre en place**.

Au départ de la course, le starter doit :

1. Etre attentif au signal du juge-arbitre
2. Etre concentré pour être en capacité de juger de l’immobilité de tous les nageurs afin de pouvoir donner le signal de départ, et le cas échéant d’identifier tout nageur qui bouge après cet instant d’immobilité.
3. Valider le départ avec le juge-arbitre après chaque départ par un signe discret, sinon le rejoindre pour lui signaler le ou les nageurs qu’il estime fautifs. Si le juge-arbitre confirme son jugement, une ou plusieurs disqualifications seront prononcées. Dans ce cas la fiche de disqualification doit être cosignée par le starter et le juge-arbitre.

Pendant toute la réunion le starter doit :

1. Garder la maîtrise des départs.
2. Etre régulier et donner de bons départs pour tous.

Le starter peut être amené à rappeler les nageurs :

1. Lors d’un faux départ lorsque cela est prévu par le règlement (exception FFN pour les compétitions Avenirs).
2. Lors d’un faux départ dit « technique » c’est à dire lorsqu’un incident a perturbé le départ (panne de micro ou de haut-parleur, bruit venant du public, …).

Le starter ne doit pas donner le signal de départ s’il estime que tous les nageurs ne sont pas immobiles. Lorsqu’il constate qu’un nageur « est en bascule » et risque de tomber ou de partir avant son signal, il est préférable de ne pas donner le départ, plutôt que le faire puis de disqualifier le nageur concerné à l’arrivée de la course. En effet, disqualifier un ou plusieurs nageurs qui sont tombés dans l’eau sans signal de départ est incontestable.

Toutefois, le laps de temps entre l’immobilité de tous les nageurs et le signal de départ est délicat à juger. Ce qui caractérise un faux départ est le fait qu’un nageur bouge entre l’instant d’immobilité (de tous) jugé par le starter et le signal de départ. C’est bien cela et non le temps de réaction du nageur. Ce n’est pas parce qu’un nageur a un « mauvais » temps de réaction qu’il n’a pas pu commettre un départ anticipé.

IMPORTANT : Rédaction de la fiche de disqualification

2 formules sont à utiliser :

- « Le nageur de la ligne XX est parti avant le signal de départ ». S'il est évident qu'il est parti avant qu'il ne soit constaté une phase d'immobilité pour tous.
- « Alors que tous les nageurs étaient immobiles, le nageur de la ligne XX a bougé avant le signal de départ ». Cette formule est correcte car elle précise bien que le starter a pu juger que tous étaient immobiles et donc qu'il pouvait donner le signal de départ.

Ne pas écrire « le nageur n'était pas immobile au moment du départ », parce ce que ce n'est pas un motif suffisant de faute ; en effet le starter doit attendre l'immobilité des nageurs pour pouvoir donner le signal de départ. S'il y a réclamation et jury d'appel la décision pourrait être annulée considérant que le starter devait attendre l'immobilité de tous les nageurs avant de donner le départ.